

DER VORSTEHER
DES EIDGENÖSSISCHEN DEPARTEMENTS
DES INNERN

3003 Berne 10 juillet 1989

JO	CN	CJ	OB	VR
R 11 JUL. 1989				

Monsieur
Jean-Claude Bardy
Directeur de la Pédération
de l'Industrie Suisse du Tabac
Case postale 212

1701 Fribourg

"La mortalité due au tabac en Suisse. Analyse Atteslander"

Monsieur le Directeur

Je vous remercie de votre lettre du 18 mai et de l'envoi de l'analyse que le Professeur Peter Atteslander a rédigé à votre demande. Cette dernière a retenu toute mon attention.

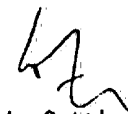
J'accorde en effet une grande importance à ce que les données scientifiques publiées par les services de la Confédération soient méthodologiquement correctes. J'ai demandé à l'OPSP et à la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires d'examiner les données publiées dans la brochure "La mortalité due au tabac en Suisse" et le point de vue critique de M. Atteslander.

Permettez-moi pourtant de vous rappeler que le Conseil fédéral a mission de protéger la santé des citoyens. Il a ainsi exprimé à plusieurs reprises sa volonté de renforcer la prévention des méfaits du tabagisme. La création de la Commission d'experts sur les problèmes liés au tabac, dont vous êtes membre, se justifie dans cette même perspective.

Lors de la récente Assemblée mondiale de la santé, tenue à Genève en mai dernier, la délégation suisse a activement participé à la formulation d'une résolution qui encourage toutes les autorités nationales à prendre des mesures pour diffuser l'information sur les risques dus au tabac.

Je tiens également à vous confirmer que les mesures de prévention ne devraient jamais discriminer directement les fumeurs ni les milieux industriels.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.


Flavio Cotti
Conseiller fédéral

2028400451